



CHAMBRE DES DÉPUTÉS
GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG



Motion

Luxembourg, le 19 octobre 2021

Dépôt : Gilles Roth

Groupes politiques : CSV, ADR,

Déi Lénk, Piraten

*Interpellat° au sujet de la gestion
de catastrophes naturelles*

La Chambre des Députés,

- Considérant que les habitants de certaines régions du Grand-Duché ont été fortement touchés par les intempéries voire les inondations du 14 et 15 juillet derniers ;
- Notant que le Gouvernement affirme avoir bien géré la situation et avoir informé les citoyens dans un délai approprié ;
- Considérant que les divers avertissements n'ont pas atteint l'entièreté de la population concernée à temps ;
- Constatant que l'application mobile « GouvAlert » a fait preuve de défaillances lors de la gestion des inondations ;
- Considérant que bon nombre de questions se posent au niveau du flux d'informations entre le Gouvernement et les Communes, les Services de secours et la population ;
- Considérant que durant la nuit du 14 au 15 juillet le Gouvernement a fait déclencher le Plan d'intervention d'urgence en cas d'intempéries au lieu du Plan d'intervention d'urgence en cas d'inondations ;
- Considérant que, d'après des experts cités dans des articles de presse, le système européen d'alerte aux inondations aurait déjà mis en garde contre la probabilité d'inondations le vendredi 9 juillet ;
- Vu le « rapport relatif à la gestion de crise dans le cadre des intempéries du 14 et 15 juillet 2021 depuis la phase de préalerte » réalisé sur base de contributions du Ministère de l'Intérieur, du Haut-Commissariat à la Protection nationale (HCPN), du Corps grand-ducal d'incendie et de secours (CGDIS), de l'Administration de la gestion de l'eau (AGE), de l'Administration de la Navigation aérienne/Meteolux, de l'Administration des Ponts et Chaussées, de l'Armée luxembourgeoise, de la Police grand-ducale, du Commissaire du Gouvernement à l'énergie et de la société CREOS S.A. ;
- Constatant que le rapport susmentionné s'avère incomplet au niveau de la chronologie et de la gestion ;

Invite le Gouvernement,

- à commanditer une étude indépendante externe avec comme objet principal l'analyse et l'évaluation du flux d'informations depuis les premiers indicateurs du risque d'intempéries importantes et durant les inondations du 14 et 15 juillet 2021 ainsi que les causes, les origines d'éventuels manquements tout comme les moyens pour y remédier à l'avenir. Cette étude devra comprendre comme informations-clé e.a. les points suivants :
 - Les sources d'information du Gouvernement ;
 - La chronologie et le flux des informations entre ces sources et le Gouvernement ;
 - La chronologie et le flux des informations entre le Gouvernement et les Communes ;
 - La chronologie et le flux des informations entre le Gouvernement et les médias ;
 - La chronologie et le flux des informations entre le Gouvernement et la population ;
 - La chronologie et le flux des informations entre le Gouvernement et les responsables des Services de Secours ;
 - La chronologie du déploiement des moyens pour venir au secours des citoyens par les Services de Secours ;
 - Les défaillances de l'application mobile « GouvAlert » lors de la gestion des inondations ;
 - L'état d'avancement du développement d'un « Cell Broadcast System » et son rôle par rapport à l'application mobile « GouvAlert » ;
 - Les propositions d'amélioration pour remédier aux déficiences constatées.

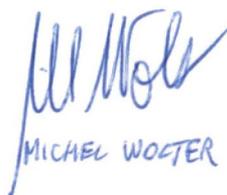

S. Gilles


F. Van Heisen


Myriam Cecchetti


Nathalie


Olaf Joergen


MICHEL WOETER